

**Rapport du Comité des projets  
sur la réunion du 11 septembre 2013**

1. Le Comité des projets, présidé par M. Juan Diego Stacey Chiriboga (Équateur), s'est réuni à Belo Horizonte (Brésil), le 11 septembre 2013.

**Point 1 : Adoption de l'ordre du jour**

2. Le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document PJ-50/13 Rev. 1.

**Point 2 : Coopération avec d'autres organisations***Agence brésilienne de coopération (ABC)*

3. En mars 2012, l'OIC et ABC ont signé un protocole d'accord visant à promouvoir la coopération technique triangulaire entre les pays producteurs de café (voir le document ICC-108-7 Rev. 1). Le Directeur d'ABC, M. Fernando José Marroni de Abreu, a fait rapport sur le mandat d'ABC, dont les objectifs comprennent le renforcement des capacités et le renforcement institutionnel. Les principes de la coopération Sud-Sud sont notamment de répondre aux demandes des pays en développement, de tenir compte de l'expérience locale et d'adapter l'expérience brésilienne, sans conditions ou attentes de bénéfices commerciaux, ou ingérence dans les affaires intérieures des pays partenaires. Les pays sont traités de manière égale et les projets durent en moyenne trois à quatre ans et sont relativement modestes en termes de coût. Compte tenu de la demande de coopération et des restrictions budgétaires, ABC pourrait ne pas être en mesure de fournir une assistance immédiate mais est prête à coopérer et à discuter des possibilités et encourage les parties intéressées à explorer la coopération triangulaire avec les organismes internationaux et les gouvernements en vue d'accroître le financement disponible pour les propositions. Cela s'est récemment concrétisé dans un projet au Yémen où le financement a été assuré auprès d'autres gouvernements de la région. Les pays intéressés par les activités de coopération technique avec ABC ont été invités à soumettre des notes conceptuelles par l'intermédiaire

de l'ambassade brésilienne dans leur pays, des ambassades nationales au Brésil ou de l'OIC. Une fois la note conceptuelle approuvée par l'OIC, ABC mettra en œuvre les activités décrites dans la proposition. Une base légale est nécessaire, qui nécessite un accord élémentaire de coopération technique pour les projets, des relations diplomatiques et des négociations cours pour un accord de coopération technique de base pour les activités à court terme.

4. Au cours des débats sur ce point, le Comité a noté que, bien que des notes conceptuelles mettant en jeu deux pays puissent être soumises à ABC, en principe, ce processus serait complexe et pourrait signifier que les propositions devraient être reformulées, ce qui retarderait l'approbation. ABC ne dispose pas de ressources pour des projets d'infrastructure et traite principalement des projets de renforcement des capacités institutionnelles. Le protocole d'accord prévoit une coopération triangulaire avec l'OIC et les pays producteurs ; toutefois, une coopération technique pourrait être envisagée sur une base bilatérale, si la proposition est intéressante pour les deux parties. On a également fait valoir que les pays producteurs pourraient bénéficier de l'aide des pays du Golfe pour des projets de mise en valeur. Le texte d'un exposé d'ABC sur la coopération technique est disponible dans la section Présentations techniques du site web de l'OIC à <http://www.ico.org/documents/cy2012-13/presentations/pj-abc-e.pdf>.

5. Le Comité a pris note de cette présentation et a noté que le document PJ-60/13 contenait une note conceptuelle du Cameroun élaborée en consultation avec ABC dans le cadre de la mise en œuvre pratique du protocole d'accord. Le Comité s'est convenu que, en vue de rationaliser les procédures et d'éviter les retards dans l'exécution des projets, les notes conceptuelles présentées à des fins de la coopération technique n'auront pas besoin d'être soumises au SCVP avant d'être examinées, mais pourront être soumises directement au Comité des projets pour approbation. Enfin, les Membres ont exprimé leur grande satisfaction à l'ABC pour la signature du protocole d'accord avec l'OIC et l'élargissement de la coopération technique aux pays producteurs.

*Les pollinisateurs, la production, l'élimination des ravageurs et des maladies pour la production de café*

6. Le Comité a noté que l'Institut Arthur Dobbs tenait des ateliers sur ce sujet pendant la 111<sup>e</sup> session du Conseil (voir le document [ED-2160/13](#)).

*Boîte à outils Café et climat*

7. Le Comité a noté que le représentant de Hanns R. Neumann Stiftung a présenté au Conseil la boîte à outils Café et climat. Le texte de la présentation est disponible dans la section Présentations techniques du site web de l'OIC. <http://www.ico.org/documents/cy2012-13/presentations/icc-climate-opitz.pdf>

**Point 3 : Projets de mise en valeur du café**

**Point 3.1 : Projets en cours d'examen préalable par l'OIC**

8. La Chargée de projets a présenté le document PJ-53/13 dans lequel figure le rapport du Sous-comité virtuel de présélection (SCVP) sur une proposition nouvelle et deux propositions révisées.

*Méthodes adaptées de lutte contre le scolyte du fruit du café et la rouille des feuilles du caféier pour accroître la capacité du Panama à exporter des cafés de spécialité*

9. Le document PJ-59/13 contient une note conceptuelle sur une nouvelle proposition élaborée par un consultant avec l'appui du gouvernement panaméen, qui sera soumise pour financement au Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC) de l'Organisation mondiale du commerce. Le coût total d'élaboration de la proposition de projet est de 40 000 dollars. Le SCVP a examiné la proposition pour la première fois en août 2013 et a recommandé de l'approuver sous réserve des observations techniques fournies.

*Valorisation des origines de café d'Éthiopie en vue de l'amélioration de sa commercialisation*

10. Le Comité a noté que la proposition révisée figurant dans le document PJ-46/13 Rev. 1 a été présentée par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et illycaffè. Le coût total du projet est de 4 millions de dollars. Le but de ce projet est de créer, gérer et partager des connaissances sur les pratiques de production durable de café qui permettraient d'améliorer le revenu des exploitants. Le SCVP a examiné cette proposition pour la deuxième fois en août 2013 et a recommandé de la réviser en tenant compte des observations techniques fournies. Les initiateurs ont informé le Comité que la proposition était en cours de révision pour tenir compte des observations formulées par le SCVP. Le financement sera demandé notamment à l'ONUDI, à la délégation de l'Union européenne en Éthiopie, à l'Agence italienne de coopération et le projet sera un projet pilote pour l'Afrique orientale. Le Comité a noté que des questions comme l'impact sexospécifique et l'impact durable pour les bénéficiaires du projet doivent être incluses dans la proposition révisée.

*Services internationaux de recherche-développement pour une lutte génétique durable contre la rouille des feuilles de l'Arabica*

11. Le Comité a noté que le document PJ-58/13 contenait une proposition présentée par le Centre de recherche sur la rouille du café du Portugal, qui a confirmé qu'il n'avait aucune objection à partager les droits de propriété intellectuelle de ce projet. Le coût total de ce projet est de €1 898 000. Le gouvernement portugais fournira une contribution de €1 029 500 et un financement de €868 500 est recherché. Le SCVP a examiné la proposition

pour la première fois en août 2013 et a recommandé de l'approuver en tenant compte des observations techniques fournies. La réponse des initiateurs aux observations formulées par le SCVP est disponible sur demande auprès du Secrétariat.

12. Le Comité a noté l'importance de mesures pour lutter contre la rouille des feuilles du caféier et a noté en outre que l'Union européenne apportait son aide au travers du Programme régional de sécurité alimentaire et de nutrition (Pre-Sanca) et élaborait actuellement un programme de coopération pluriannuel pour la période 2014-2020. Les pays touchés par la rouille des feuilles du caféier ont été invités à prendre contact avec les délégations de l'Union européenne présentes sur leur territoire pour discuter du développement du programme. Le Comité a en outre noté que les États-Unis ont lancé un certain nombre d'initiatives de lutte contre la rouille des feuilles du caféier, y compris le financement d'un coordonnateur régional auprès de PROMECAFE, ainsi qu'une assistance technique pratique aux exploitants et des ressources de formation et de soutien aux moyens de subsistance dans les pays de la région, au travers de programmes tels que "Food for progress" et "Feed the Future". En outre, il travaille avec des organisations nationales et la société civile pour soutenir la recherche sur des variétés résistantes de café, et continuera à travailler avec d'autres partenaires pour s'attaquer à ce problème critique.

13. Le Comité a pris note de ces renseignements et a décidé de recommander au Conseil d'approuver les propositions intitulé "Méthodes adaptées de lutte contre le scolyte du fruit du café et la rouille des feuilles du caféier pour accroître la capacité du Panama à exporter des cafés de spécialité" et "Services internationaux de recherche-développement pour une lutte génétique durable contre la rouille des feuilles de l'Arabica". Le Comité a en outre noté que le projet intitulé "Valorisation des origines de café d'Éthiopie en vue de l'amélioration de sa commercialisation" serait révisé et soumis pour examen à sa prochaine réunion.

#### *Cameroun – note conceptuelle*

14. Le Comité a décidé de recommander au Conseil d'approuver la proposition reçue du Cameroun relative à une assistance technique d'ABC dans le cadre du protocole d'accord avec l'OIC (voir le document [PJ-60/13](#)).

15. Enfin, le Comité a noté que la Colombie soumettra à l'OIC une proposition pour la promotion de la consommation.

#### **Point 3.2 : Projets en cours d'examen par les bailleurs de fonds**

16. La Chargée de projets a présenté le document [PJ-52/13](#) dans lequel figure un rapport de situation sur les projets. Le Comité a noté qu'en mars 2013, les Membres ont souligné l'importance d'envisager des options pour assurer que les projets en préparation soient financés par des bailleurs de fonds potentiels, sinon la crédibilité de l'OIC serait affectée et les initiateurs qui investissent du temps et des efforts pour les préparer seraient découragés. Afin

de réduire le nombre de propositions en préparation, l'OIC a retiré du rapport 21 propositions approuvées par le Conseil pour ne conserver que les plus viables à des fins de financement. L'OIC a ensuite soumis de nouveau 20 projets (nouveaux et en préparation avec un potentiel de financement) au FCPB. La réponse du FCPB est attendue et a été retardée en raison du processus de restructuration du Fonds.

17. On a fait valoir que, bien que le Conseil approuve des projets pour aider les exploitants, il n'existe aucune garantie que des fonds seront disponibles. Il est important d'envisager d'autres sources de financement et/ou de revoir la façon dont les projets sont approuvés pour financement. Le Chef des opérations a déclaré qu'un consultant avait élaboré une stratégie de communication et de mobilisation de fonds pour améliorer la capacité à obtenir un financement pour les projets. Un résumé de la stratégie a été distribué sous la cote PM-30/13 et l'intégralité du document est disponible sur demande auprès du Secrétariat. La proposition est actuellement examinée par les Membres exportateurs pour financement par le Fonds spécial. Cela permettrait d'accroître la capacité de l'OIC à assurer le financement des projets de mise en valeur du café auprès d'autres bailleurs de fonds. L'OIC a également invité tous les Membres à faire des suggestions de partenariats avec des agences de développement et autres bailleurs de fonds. Le Comité a pris note de ces renseignements et de l'importance des autres sources de financement.

**Point 3.3 : Projets approuvés**

18. La Chargée de projets a déclaré que le document PJ-54/13 contenait un rapport de situation sur la mise en œuvre des quatre projets ci-après approuvés par le FCPB et d'autres donateurs. Des informations sur l'ensemble des projets et les procédures des projets sont disponibles dans la section Projets du site web de l'OIC et sur Coffeeline ([www.ico.org](http://www.ico.org)).

- Constitution d'un outil d'éducation financière pour faciliter l'accès au financement des produits de base par les petites et moyennes entreprises durables dans les économies émergentes
- Plan durable de garantie du crédit visant à faciliter la transposition des méthodes améliorées de transformation en Éthiopie et au Rwanda
- Programme de compétitivité des entreprises du café au Guatemala et en Jamaïque
- Renforcement des capacités en matière de certification et de vérification du café pour les producteurs des cafés de spécialités dans les pays EAFCA

*Revitalisation de l'industrie du café au Yémen*

19. Le Comité a noté que le document PJ-25/12 Rev. 1 contenait le texte de cette proposition qui a reçu du FCPB un financement de 250 000 dollars en avril 2013, sous réserve que les ressources restantes soient mobilisées par le gouvernement avec l'aide de l'OIC. L'objectif du projet est d'engager, de motiver et d'équiper les parties prenantes de l'industrie

afin d'améliorer la productivité, la qualité et l'accès au marché du café yéménite et de ralentir le rythme d'expansion de la production de qat. Le Comité a en outre noté que le Yémen était disposé à partager son expérience des méthodes traditionnelles et durables de production de café avec les Membres, et souhaitait aider à relever les défis du secteur du café. Le gouvernement s'est engagé à soutenir la mise en œuvre du projet et a demandé l'aide de l'OIC pour approcher l'OPEP et d'autres donateurs afin d'obtenir des fonds pour le projet.

**Point 3.4 : Projets terminés**

20. Le Comité a noté que le document PJ-55/13 contenait un rapport sur trois projets terminés :

- Amélioration de la qualité et de la commercialisation du café Robusta par l'utilisation optimale des terroirs de café.
- Accès au financement pour la mise en valeur de cultures de diversification dans les régions de caféiculture.
- Accroissement de la résistance du café à la rouille du café et autres maladies en Inde et dans quatre pays africains.

Tous les projets sont des projets pilotes qui pourraient être étendus à d'autres pays producteurs.

*Projet pilote de régénération des plantations de café délaissées pour en faire des petites unités familiales de production en Angola*

21. Le représentant de *l'Instituto Nacional do Café de Angola* (INCA) a fait un exposé sur les réalisations et les défis de ce projet. Le texte de cette présentation est disponible dans la section Présentations techniques du site web de l'OIC à <http://www.ico.org/documents/cy2012-13/presentations/pj-cfcico15-angola.pdf>. Le Comité a pris note de ces renseignements et a noté qu'il était important de continuer à faire usage des résultats précieux des projets terminés.

**Point 4 : Analyse sexospécifique**

22. La Chargée des projets a déclaré que le document PJ-35/12 contenait un rapport sur la question du genre dans les projets du café, y compris une analyse sexospécifique dans l'évaluation des nouvelles propositions de projets, ce qui pourrait améliorer les résultats du projet. Le Comité a pris note de ces renseignements et de l'importance de l'inclusion d'une analyse sexospécifique dans les projets et de la promotion de l'égalité des sexes dans le secteur.

**Point 5 : Questions Diverses**

*Cuba*

23. Le représentant de Cuba a fait rapport sur la régénération de la filière café dans son pays (ce rapport a ultérieurement été distribué sous la cote PJ-61/13).

*Côte d'Ivoire*

24. Le représentant de la Côte d'Ivoire a fait rapport sur la réhabilitation de la production de café dans son pays. Une présentation plus détaillée sur ce sujet a été faite au Conseil et est disponible dans la section Présentations techniques du site web de l'OIC à <http://www.ico.org/documents/cy2012-13/presentations/icc-cotedivoire-relance.pdf>.

*Date limite de présentation des propositions nouvelles et révisées*

25. Le Comité a noté que les propositions nouvelles et révisées devant être examinées en mars 2014 devront parvenir à l'OIC avant le 13 décembre 2013 au plus tard.

**Point 6 : Date de la prochaine réunion**

26. Le Comité a noté que sa prochaine réunion aurait lieu à Londres pendant la 112<sup>e</sup> session du Conseil, du 3 au 7 mars 2014.